



PROCES-VERBAL

Département des Yvelines
Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Le Conseil de communauté, dûment convoqué le vingt neuf novembre s'est réuni le **lundi cinq décembre deux mil cinq à 14h** Espace Louis Armand - 142, rue Louis Armand à Carrières sous Poissy.

ORDRE DU JOUR :

1. Installation du conseil de la communauté de communes

APPEL DES PRESENTS

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Election du Président
 3. Fixation du nombre de vice-présidents
 4. Election des vice-présidents
 5. Fixation du nombre des membres du bureau
 6. Election des membres titulaires du bureau
 7. Election des membres suppléants du bureau
 8. Création et composition des commissions
-

1. INSTALLATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur Daniel SCHALCK, Maire de la Commune siège, déclare que la communauté de communes des deux rives de la Seine a été créée par arrêté de Monsieur le Préfet des Yvelines en date du 29 novembre 2005, et que les communes ont procédé par délibération à l'élection de leurs délégués respectivement aux dates ci-dessous :

Mairie d'Andrésey : Conseil Municipal du 8 novembre 2005	
<i>Délégués titulaires désignés :</i>	
Monsieur Hugues RIBAULT	Né le 3 décembre 1946
Madame Annick DELOUZE WOLFF	Née le 10 Avril 1955
Madame Virginie MENURET	Née le 16 juin 1967
Monsieur Denis FAIST	Né le 20 novembre 1952
<i>Délégués suppléants désignés</i>	
Monsieur Michel MARQUE	Né le 12 novembre 1952
Monsieur Robert BELLEMIN	Né le 6 février 1934
Madame Valérie DU CHASSIN	Née le 21 novembre 1958
Madame Isabelle MADEC	Née le 9 janvier 1959
Mairie de Carrières sous Poissy : Conseil Municipal du : 03 /11/2005	
<i>Délégués titulaires désignés :</i>	
Monsieur Daniel SCHALK	Né le 8 juin 1944
Madame Corinne MAITRE	Née le 5 juillet 1957
Monsieur Jacques VITHE	Né le 2 septembre 1946
Madame Nathalie GOSSELET	Née le 4 mai 1964
<i>Délégués suppléants désignés:</i>	
Monsieur Philippe DEPRES	Né le 28 août 1949
Madame Ghyslaine PELLETIER	Née le 27 octobre 1955
Monsieur Christophe DELRIEU	Né le 13 septembre 1969
Madame Sylvie GRIGNON	Née le 17 mars 1959
Mairie de Chanteloup-les-Vignes : Conseil Municipal du : 02/11/2005	
<i>Délégués titulaires désignés:</i>	
Monsieur Pierre CARDO	Né le 28 août 1949
Monsieur Gaston HELM	Né le 20 décembre 1945
Monsieur Pierre GAILLARD	Né le 9 juillet 1955
Madame Catherine ARENOU	Née le 22 juin 1953
<i>Délégués suppléants désignés:</i>	
Madame Catherine VIMEUX	Née le 10 mars 1958
Madame Jacqueline PACCIOCO	Née le 12 avril 1952
Monsieur Jacques PIOT	Né le 30 octobre 1944
Mademoiselle Catherine DUFFAUT	Née le 17 avril 1962

Mairie de Chapet : Conseil Municipal du le 4 novembre 2005	
<i>Délégués titulaires désignés:</i>	
Monsieur Michel SORAIN	Né le 15 juin 1931*
Madame Nicole BIARD	Née le 1 ^{er} mars 1938
Monsieur Jean-Louis FRANCAERT	Né le 24 mai 1950
<i>Délégués suppléants désignés:</i>	
Monsieur Nicolas LABORDE	Né le 1 ^{er} novembre 1961
Monsieur Didier TRAGIN	Né le 27 juillet 1957
Monsieur François VALET	Né le 9 février 1942
Mairie de Triel-sur-Seine : Conseil Municipal du le 3 novembre 2005	
<i>Délégués titulaires désignés :</i>	
Monsieur Joël MANCEL	Né le 17 avril 1948
Madame Jacqueline ESSEX	Née le 3 juillet 1955
Madame Marie-Claude THIEVON	Née le 23 avril 1941
Monsieur Jean-Pierre HOULLEMARE	Né le 28 janvier 1943
<i>Délégués suppléants désignés:</i>	
Madame Evelyne PUECHAVY	Née le 19 mars 1955
Monsieur Patrick CHATAINIER	Né le 22 septembre 1950
Monsieur Robert MAGDELIN	Né le 18 mai 1939
Monsieur Léon JANUS	Né le 9 mai 1950
Mairie de Verneuil-sur-Seine : Conseil Municipal du 08/11/2005	
<i>Délégués Titulaires désignés :</i>	
Monsieur Philippe TAUTOU	Né le 14 février 1949
Madame Isabelle DECHERY	Née le 16 juillet 1959
Monsieur Hubert FRANCOIS-DAINVILLE	Né le 6 août 1946
Monsieur Patrice LEJOUIC	Né le 11 juin 1956
<i>Délégués suppléants désignés :</i>	
Monsieur Eugène DALLE	Né le 12 janvier 1941
Monsieur Philippe LENFANT	Né le 24 septembre 1951
Madame Arlette GOALEC	Née le 12 juillet 1936
Monsieur Hervé MAURIN	Né le 3 mars 1956

Il déclare installés dans leurs fonctions les délégués titulaires et suppléants de la Communauté de Communes des 2 rives de la seine.

Mise en place du doyen d'âge pour présider le conseil de communauté :

Monsieur Daniel SCHALCK, Maire de la commune siège appelle Monsieur Michel SORAIN, en sa qualité de doyen d'âge des délégués, pour présider le conseil de Communauté.

Monsieur Michel SORAIN, Président de séance procède à l'appel de chaque délégué, puis déclare le conseil de Communauté ouvert.

Désignation du secrétaire de séance :

Madame Virginie MUNERET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour :

Monsieur Michel SORAIN, président de séance, propose au conseil de communauté d'adopter l'ordre du jour suivant :

2. Election du Président
3. Fixation du nombre de vice-présidents
4. Election des vice-présidents
5. Fixation du nombre des membres du bureau
6. Election des membres titulaires du bureau
7. Election des membres suppléants du bureau
8. Création et composition des commissions

2. ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Michel SORAIN, Maire de Chapet et président de séance, indique que suite à la création de la communauté de Communes des deux rives de la Seine par arrêté Préfectoral en date du 29 novembre 2005 et après désignation des délégués titulaires et suppléants par chaque commune membre (nombres fixés par les statuts), le conseil de communauté doit procéder à l'élection du président conformément aux dispositions du chapitre II du livre 1^{er} de la deuxième partie du Code Général des Collectivités Territoriales parmi les membres du Conseil de Communauté (article L 5211-2).

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de ses articles L.5211-1 et suivants,

Vu les statuts de la communauté de communes,

Considérant que le Conseil de Communauté doit élire le Président de la Communauté de communes,

Monsieur SORAIN précise que **l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.**

Monsieur Michel SORAIN procède à l'appel de candidatures

Monsieur Michel SORAIN se déclare candidat

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS :	23
BULLETINS BLANCS ET NULS :	2
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES :	21

MAJORITE ABSOLUE :

12

Monsieur Michel SORAIN qui a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu Président de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine et est immédiatement installé.

3. FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de déterminer le nombre de vice-présidents, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif du conseil de communauté.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de ses articles L.5211-1 et suivants et l'article L 5211-10.

Considérant que le Conseil de communauté doit déterminer le nombre de vice-présidents, dans la limite de 6, soit 30% de l'effectif du conseil communautaire,

Monsieur SORAIN précise que **l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.**

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS :	23
BULLETTINS BLANCS ET NULS :	0
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES :	23
MAJORITE ABSOLUE :	12

APRES EN AVOIR DELIBERE, A LA MAJORITE

PROCEDE à la détermination du nombre de vice-Présidents de la Communauté de Communes qui est égal au nombre de communes représentées soit 5 (cinq) à ce jour.

4. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Monsieur SORAIN, président du Conseil Communautaire, précise qu'au regard de la précédente délibération, il est nécessaire d'élire cinq vice-présidents parmi les membres du conseil de communauté.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de ses articles L.5211-1 et suivants,

Appel des candidatures, il est procédé à l'élection successive des vice-présidents **au scrutin secret à la majorité absolue.**

EST candidat pour la 1^{ère} vice-présidence :

Monsieur Philippe TAUTOU

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23

BULLETINS BLANCS ET NULS : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23

MAJORITE ABSOLUE : 12

Monsieur TAUTOU qui a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 1^{er} Vice président de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine.

EST candidat pour la 2^{ème} vice-présidence :

Monsieur Daniel SCHALCK

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23

BULLETINS BLANCS ET NULS : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23

MAJORITE ABSOLUE : 12

Monsieur SCHALCK qui a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 2^{ème} Vice président de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine.

EST candidat pour la 3^{ème} vice-présidence :

Monsieur Hugues RIBAUT

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23

BULLETINS BLANCS ET NULS : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23

MAJORITE ABSOLUE : 12

Monsieur RIBAUT qui a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 3^{ème} Vice président de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine.

EST candidat pour la 4^{ème} vice-présidence :

Monsieur Jean-Pierre HOULLEMARE

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23

BULLETINS BLANCS ET NULS : 1

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 22

MAJORITE ABSOLUE : 12

Monsieur HOULLEMARE qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés est élu 4^{ème} Vice président de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine.

EST candidat pour la 5^{ème} vice-présidence :

Monsieur Pierre CARDO

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23

BULLETINS BLANCS ET NULS : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23

MAJORITE ABSOLUE : 12

Monsieur CARDO qui a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 5^{ème} Vice président de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine.

5. FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU BUREAU

Monsieur le Président, précise que le conseil de communauté doit fixer le nombre des membres du bureau, conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il précise que le Président et les vice-Présidents en sont membres de droit.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de ses articles L.5211-1 et suivants, et notamment l'article L.5211-10 relatif au bureau des établissements publics de coopération intercommunale,

Vu les statuts de la communauté de communes,

Considérant que le Conseil de communauté doit déterminer le nombre de membres du bureau de la Communauté de Communes,

Monsieur SORAIN précise que **l'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.**

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS :	23
BULLETINS BLANCS ET NULS :	0
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES :	23
MAJORITE ABSOLUE :	12

APRES EN AVOIR DELIBERE A LA MAJORITE ABSOLUE,

PROCEDE à la détermination du nombre de membres du bureau de la Communauté de Communes.

LE NOMBRE DES MEMBRES DU BUREAU EST EN QUALITE DE TITULAIRES fixé à ZERO (0)

LE NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU EST EN QUALITE DE SUPPLEANTS fixé à DOUZE (12)

PRECISE que le président et les vices-présidents sont membres de droit.

6. ELECTION DES MEMBRES TITULAIRES DU BUREAU

Le nombre des membres titulaires du bureau ayant été fixé à zéro dans la précédente délibération, celle-ci n'a plus lieu d'être.

7. ELECTION DES MEMBRES SUPPLEANTS DU BUREAU

Monsieur le Président, compte tenu de la délibération numéro 5, invite le conseil de communauté à élire les membres suppléants du bureau de la Communauté de communes.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de ses articles L.5211-1 et suivants, et notamment l'article L.5211-10 relatif au bureau des établissements publics de coopération intercommunale,

Vu les statuts de la communauté de communes,

Considérant que le Conseil de communauté doit procéder à l'élection des membres suppléants au bureau de la Communauté de Communes.

Le Conseil de communauté procède à l'élection de chaque membre suppléant du bureau, cette élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue.

SONT candidats :

Andrézy :

- Monsieur Denis FAIST
- Madame Annick DELOUZE-WOLFF

Carrières sous Poissy :

- Madame Corinne MAITRE
- Monsieur Jacques VITHE

Chanteloup les Vignes :

- Monsieur Gaston HELM
- Monsieur Pierre GAILLARD

Chapet :

- Madame Nicole BIARD
- Monsieur Jean-Louis FRANCAERT

Triel-sur-Seine :

- Monsieur Joël MANCEL
- Madame Marie-Claude THIEVON

Verneuil-sur-Seine :

- Monsieur Hubert FRANCOIS-DAINVILLE
- Madame Isabelle DECHERY

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS :	23
BULLETINS BLANCS ET NULS :	0
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES :	23
MAJORITE ABSOLUE :	12

Chaque candidat a obtenu 23 suffrages

Tous les candidats ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et sont élus membres suppléants du bureau de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine

8. CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

Monsieur le Président de la Communauté de Communes des deux Rives de la Seine, indique aux membres du conseil de communauté qu'il est nécessaire de créer des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil de Communauté.

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles de ses articles L.2121-22 et L.5211-1 et suivants,

Vu les statuts de la communauté de communes,

Considérant que le Conseil de communauté peut former des commissions en vue d'étudier les questions soumises au Conseil de Communauté,

Considérant que le Conseil de Communauté doit élire les membres de ces commissions,

Le Conseil de Communauté procède à la création de commissions au sein de la Communauté de Communes, ainsi qu'à l'élection des membres de chaque commission,

Il est défini que chaque vice-président siègera au sein d'une commission.

Après en avoir délibéré à la majorité absolue,

Les commissions sont définies comme suit :

Designation de la Commission	Vice-Président siégeant dans la commission	Nombre de voix obtenues
Aménagement du territoire et politique du logement	Monsieur TAUTOU	23 voix
Finances et ressources humaines	Monsieur SCHALCK	23 voix
Culture, sport, loisirs, tourisme et transports	Monsieur RIBAUT	23 voix
Environnement et voirie	Monsieur HOULLEMARE	23 voix
Développement économique, emploi et mise en réseau des actions sociales	Monsieur CARDO	23 voix

ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS :

PREMIERE COMMISSION :

« Aménagement du territoire et politique du logement »

SONT candidats :

Ville	Nom des Conseillers
Andrésy	Madame Virginie MENURET Monsieur Denis FAIST
Carrières sous Poissy	Monsieur Jacques VITHE Madame Ghyslaine PELLETIER
Chanteloup les Vignes	Madame Catherine ARENOU Madame Jacqueline PACIOCCO
Chapet	Monsieur Jean-Louis FRAN CART Monsieur François VALET
Triel sur Seine	Monsieur Jean Pirere HOULLEMARE Madame Jacqueline ESSEX
Verneuil sur Seine	Monsieur Hubert FRANCOIS-DAINVILLE Monsieur Eugène DALLE

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23
 BULLETINS BLANCS ET NULS : 0
 NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23
 MAJORITE ABSOLUE : 12

Les candidats ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et sont élus membres de la commission « Aménagement du territoire et politique du logement » de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine

SECONDE COMMISSION :
« FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES »

SONT CANDIDATS :

Ville	Nom des Conseillers
Andrézy	Monsieur Denis FAIST Madame Annick DELOUZE WOLFF
Carrières sous Poissy	Monsieur Philippe DEPRES Madame Sylvie GRIGNON
Chanteloup les Vignes	Monsieur Gaston HELM Madame Catherine VIMEUX
Chapet	Monsieur Jean-Louis FRANCAERT Monsieur Nicolas LABORDE
Triel sur Seine	Monsieur Joël MANCEL Monsieur Patrick CHATAINIER
Verneuil sur Seine	Madame Isabelle DECHERY Monsieur Hervé MAURIN

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23
 BULLETINS BLANCS ET NULS : 0
 NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23
 MAJORITE ABSOLUE : 12

Les candidats ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et sont élus membres de la commission « Finances et ressources humaines » de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine

TROISIEME COMMISSION

« CULTURE, SPORT, LOISIRS, TOURISME ET TRANSPORTS »

SONT CANDIDATS

Ville	Nom des Conseillers
Andrézy	Monsieur Robert BELLEMIN Madame Isabelle MADEC
Carrières sous Poissy	Madame Nathalie GOSSELET Madame Sylvie CRIGNON
Chanteloup les Vignes	Madame Catherine ARENOU Monsieur Jacques PIOT
Chapet	Madame Nicole BIARD Monsieur Nicolas LABORDE
Triel sur Seine	Madame Marie-Claude THIEVON Madame Evelyne PUECHAVY
Verneuil sur Seine	Monsieur Philippe LENFANT Monsieur Hubert FRANCOIS- DAINVILLE

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23

BULLETINS BLANCS ET NULS : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23

MAJORITE ABSOLUE : 12

Les candidats ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et sont élus membres de la commission « Culture, Sport, Loisirs, Tourisme et Transports » de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine

QUATRIEME COMMISSION
« ENVIRONNEMENT ET VOIRIE »

SONT CANDIDATS

Ville	Nom des Conseillers
Andrézy	Monsieur Michel MARQUET Monsieur Robert BELLEMIN
Carrières sous Poissy	Monsieur Christophe DELRIEU Monsieur Jacques VITHE
Chanteloup les Vignes	Monsieur Pierre GAILLARD Madame Catherine DUFFAUT
Chapet	Monsieur Jean-Louis FRANCAERT Monsieur François VALET
Triel sur Seine	Monsieur Joël MANCEL Monsieur Léon JANUS
Verneuil sur Seine	Monsieur Patrice JEGOUIC Madame Arlette GOALEC

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23
BULLETINS BLANCS ET NULS : 0
NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23
MAJORITE ABSOLUE : 12

Les candidats ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et sont élus membres de la commission « Environnement et voirie » de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine

CINQUIEME COMMISSION
« DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI ET MISE EN RESEAU DES
ACTIONS SOCIALES »

SONT CANDIDATS

Ville	Nom des Conseillers
Andrésy	Madame Annick DELOUZE-WOLFF Madame Valérie du CHASSIN
Carrières sous Poissy	Madame Corinne MAITRE Madame Nathalie GOSSELET
Chanteloup les Vignes	Monsieur Pierre GAILLARD Madame Catherine ARENOU
Chapet	Madame Nicole BIARD Monsieur Didier TRAGIN
Triel sur Seine	Madame Jacqueline ESSEX Monsieur Robert MAGDELIN
Verneuil sur Seine	Monsieur Eugène DALLE Madame Arlette GOALEC

SONT scrutateurs :

Madame Nathalie GOSSELET

Monsieur Joël MANCEL

NOMBRE DE VOTANTS : 23

BULLETINS BLANCS ET NULS : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 23

MAJORITE ABSOLUE : 12

Les candidats ont obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et sont élus membres de la commission « Développement économique, emploi et mise en réseau des actions sociales » de la Communauté de Communes des Deux Rives de la Seine

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur CARDO, Vice-Président, précise que les futurs locaux de la Communauté de Communes ne sont pas disponibles pour réunir les séances du Conseil de Communauté, la prochaine réunion qui est prévue le 19 décembre se tiendra, comme aujourd'hui, Espace Louis Armand à Carrières sur Seine.

CLOTURE DE LA SEANCE A 15H35

Monsieur SORAIN donne lecture de la charte de Fonctionnement de la Communauté de Communes.

Le Président

Michel SORAIN